



**Bruxelles, le 22 avril 2021  
(OR. fr)**

**8011/21**

**CES 4**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Délégations  
Objet: Comité économique et social européen  
- Démission de Mme Mary DOYLE (IE)

---

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen.

---

p.j.: IM 3999 2021



Comité économique  
et social européen

La présidente

E-MAIL / FAX

EESC D/298/2021 - 15/04/2021

Received on  
15. 04. 2021

IF 003999 2021  
16.04.2021

Bruxelles, le  
(SG.A.1\_GRE.2)(2021)D/951

M. Charles MICHEL  
Président du Conseil de l'Union européenne  
Rue de la Loi, 175  
1048 Bruxelles

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 75, paragraphe 2, du règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que **M<sup>me</sup> Mary DOYLE**, conseillère irlandaise du groupe des employeurs, a présenté sa démission de conseillère du Comité économique et social européen par courriel en date du 18 mars 2021.

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de cette conseillère.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Christa SCHWENG